

MALADIES D'ALZHEIMER OU APPARENTEES

MIEUX VIVRE VOTRE MALADIE

OU

MAINTENIR VOS CAPACITES AU QUOTIDIEN



**Accueil de Jour
Maison de retraite Publique Saint Jean
La Fare Les Oliviers**

**Téléphone : 04.90.45.47.47 Télécopie : 04.90.42.50.72
Mail : contact@mrplafare.org**

L'ACCUEIL DE JOUR, CA ME CONCERNE ?

Vous ou un membre de votre famille venez d'apprendre le diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Une étape importante vient d'être franchie, obtenir le diagnostic.

Soyez réaliste pour ce qui est de la maladie, votre parent n'est plus le même, mais il est toujours votre mari, votre femme, votre père ou votre mère. Percevez le comme il est et non pas comme il était.

Ne surestimez pas vos possibilités, il y a des limites à ce que vous pouvez faire. S'occuper d'un malade atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée est une tâche immense.

Vous avez besoin de pauses à intervalles réguliers. N'attendez pas d'être à bout pour y penser. Accepter de "partager" votre malade avec d'autres membres de la famille et des professionnels.

**CONTACTEZ L'ACCUEIL DE JOUR
DE
LA MAISON DE RETRAITE ST JEAN**

L'accueil de jour se situe dans les locaux de la maison retraite publique Saint Jean

Cette structure s'adresse à toute personne présentant des détériorations intellectuelles (maladie d'ALZHEIMER ou apparentées) et vivant à domicile pour une ou plusieurs journées par semaine.

L'ACCUEIL DE JOUR, QUELLE FINALITE ?

C'est une démarche organisée par des professionnels au sein de la structure qui comprend **UNE PRISE EN CHARGE COORDONNEE DE LA PERSONNE** par les professionnels de l'établissement : Médecin,
Infirmier,
Soignant,
Psychologue.

Notre prise en charge aura 2 cibles, l'aidant et le malade.
7 objectifs :

1. Prévenir le repli sur soi et favoriser l'ouverture vers l'extérieur,
2. Permettre l'évolution de la personne dans des locaux et jardins sécurisés,
3. Réapprendre la communication, c'est un espace d'échanges,
4. Préserver une autonomie physique et psychique,
5. Apporter une occupation et donner du plaisir à la personne,
6. Assurer une alimentation équilibrée et conserver l'appétit,
7. Réduire ses angoisses par rapport à l'entrée en institution.

A CHAQUE PERSONNE SES SYMPTOMES.

Nous organiserons votre prise en charge individualisée. Nous vous permettrons ainsi **DE VOUS INSCRIRE DANS UNE POLITIQUE DE MAINTIEN A DOMICILE.**

L'ACCUEIL DE JOUR,

COMMENT CA MARCHE ?

I. L'admission

C'est l'occasion pour vous et votre famille d'avoir un échange privilégié avec une équipe pluridisciplinaire de l'établissement.

Le médecin coordonnateur sera en contact régulier avec le médecin traitant de la personne accueillie.

Un contrat de séjour vous sera proposé.

II. Un partenariat pour une prise en charge individualisée

A partir de ce diagnostic d'entrée, un projet personnalisé sera élaboré avec la personne ou sa famille un mois après l'entrée.

Un programme d'animation sera donc proposé.

Nous sommes particulièrement vigilants au bien être et au confort de tous, tant au niveau physique que psychique.

III. Des ateliers d'animation pour maintenir l'autonomie

Des ateliers d'animation, conduits par du personnel formé s'effectuent en groupe ou en individuel. Différentes activités vous seront proposées.

IV. La logistique

Vous pouvez être déposé par les proches ou **LE PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT PEUT, SOUS CERTAINES CONDITIONS, VENIR VOUS CHERCHER ET/OU VOUS RECONDUIRE.**

Les repas sont pris avec le personnel, le service est comme au restaurant à l'assiette.

L'ACCUEIL DE JOUR

LES MOMENTS CLES DE LA JOURNEE

I. L'accueil

Vous serez pris en charge, dès votre arrivée - entre 9 H et 10 H - par l'aide soignante de l'équipe de jour et l'infirmière présente.

II. Les animations

En dehors de la surveillance médicale, des ACTIVITES EDUCATIVES D'INFORMATION ET D'APPRENTISSAGE PERSONNALISES sont proposées à chaque personne accueillie.

Les ateliers développés par l'accueil de jour sont :

PRESERVATION DES CAPACITES			
Cognitives	Comportementales	Sensorielles	Activités motrices
<ul style="list-style-type: none">- Arthérapie.- Musicothérapie.- Peinture.- Travaux sur les sens.- Mémoire.- Réminiscence.	<ul style="list-style-type: none">- Sortie.- Participations aux travaux domestiques.- Fêtes.- Anniversaires.- Evènementiels.	<ul style="list-style-type: none">- Atelier cuisine- Terre.- Chant.- Jardins thérapeutiques.- Chant.	<ul style="list-style-type: none">- Couture.- Equilibre.- Gymnastique douce et tonifiante.

Quotidiennement, un moment de la journée est consacré à l'évaluation de la journée

III. Le départ

Une activité apaisante est programmée en fin de journée de manière à réduire le stress lié au retour à domicile.

LE RETOUR A DOMICILE EST PREVU ENTRE 16 H ET 17 H.

L'ACCUEIL DE JOUR,

UN DISPOSITIF POUR LE MAINTIEN A DOMICILE

LES FAMILLES ET MEDECINS TRAITANTS sont, pour nous, des partenaires privilégiés :

Comment travaille-t-on ensemble ?

A l'entrée, les familles sont associées à la préparation de l'accueil de la personne dans la structure.

Tous les 15 jours,

- un suivi pluridisciplinaire de la personne âgée,
- le soignant contacte chaque famille pour échanger sur les évolutions comportementales et physiques survenues au cours de cette période.

Chaque trimestre, les familles sont conviées à un repas. Celui-ci constitue un temps d'échange privilégié.

Chaque semestre, les familles sont conviées aux évènements organisés par la maison de retraite.

ET LE QUOTIDIEN ?

Une **fiche de liaison** est mise à disposition des familles pour signaler tout évènement marquant survenu à domicile ou dans l'établissement.

L'équipe se tient à disposition des familles. (Personnel infirmier et administratif, soignant, psychologue et médecin).

L'ACCUEIL DE JOUR : VOS AIDES

Dès l'annonce du diagnostic

- Demander la carte d'invalidité au C.C.A.S.
- Demander les 100 % de la Sécurité Sociale à votre médecin traitant.

Pensez que vous avez droit à des aides

Vous pouvez vous renseigner notamment auprès :

- De votre Conseil Général pour le plan d'aide et l'APA
- Du CCAS de votre commune et ses assistantes sociales

La fiscalité

- Exonération des cotisations patronales
- Avantages liés à la carte d'invalidité : 1/2 part d'impôts, vignette automobile ...
- Réduction d'impôts pour l'emploi d'une aide à domicile (50 % de la dépense avec plafond).

En cas de doute ou d'hésitation, adressez-vous à l'assistante sociale de votre Commune.

L'ACCUEIL DE JOUR

JE ME LANCE !!

Monsieur Jacky Sarrazin, directeur, et toute l'équipe de la maison de retraite publique Saint Jean de la Fare les Oliviers sera heureuse de vous accueillir.

L'équipe soignante est à votre disposition pour tout renseignement.

Les horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi (sauf jour férié).
- De 9 H à 17 H.

Tarif de la journée :

- Sans transport 30 € : pour l'hébergement 10 €
pour la dépendance 20 €
- Avec transport 42 € : pour l'hébergement 22 €
pour la dépendance 20 €

la dépendance peut être prise en charge par le Conseil Général dans le cadre de l'APA

Contact

Accueil de Jour
MDR Publique Saint Jean - La Fare-Les-Oliviers
Téléphone : 04.90.45.47.47 - Télécopie : 04.90.42.50.72
Mail : contact@mrplafare.org